

Court hearing for Saskatoon police officers provokes racist outburst

By Paul Barnsley

Television viewers got an unexpected taste of a very distasteful Canadian reality on May 3. As Dan Hatchen and Ken Munson, two suspended City of Saskatoon police officers, arrived for a preliminary hearing in Saskatoon's provincial court, Cheryl Soucy, a friend of the officers, exchanged words first with reporters and then with a group of mostly Native women who were holding a candle-light vigil outside the court.

As television cameras captured the event, Soucy attacked the media for blowing the matter out of proportion and taking the Native side in the dispute. Marji Pratt-Turo, a member of the Gordon's First Nation in Saskatchewan, then interrupted and asked Soucy if she believed Native people had the right to not expect the kind of treatment from police that Darrell Night received. The police officers have admitted to abandoning Night, a 33-year-old Aboriginal man, on the outskirts of town without a coat on Jan. 28, a night when temperatures plunged to minus 26 degrees Celsius.

Suddenly, in front of the national media, was a graphic example of a part of Canadian life that Native people say has never been adequately reported. Soucy entered into an angry exchange with Pratt-Turo and managed to touch on just about every negative stereotype associated with Native people.

According to the *Saskatoon Star Phoenix*,



CP Picture Archive (Greg Pender)

Cheryl Soucy, right, gestures angrily at Marji Pratt-Turo outside the Saskatoon courthouse where two city police officers made an appearance on May 3 on charges of dumping an Aboriginal man outside the city on a frigid winter night.

Soucy yelled at Pratt-Turo, "How much beer do you drink and how much bingo do you play?"

The confrontation was seen on television nation-wide but generated very little discussion or analysis in the mainstream media in subsequent days.

Pratt-Turo later said she was embarrassed by the confrontation with Soucy but hoped that people across the country had a close look at a phenomenon that is too rarely dealt with directly in the national media. No Native person who saw the exchange was surprised by it, but many see an opportunity in Soucy's remarks.

WIDELY HELD ATTITUDES

Alfred Gay, a member of the Gull Bay First Nation in Ontario who now works as a researcher for the Lustiguj First Nation

Court hearing continued on page 11

IN THIS ISSUE

- From the Executive Director's Desk 2
- Message from the Chair 3
- Halifax forum 4
- CRRF announces research grants 7
- Police practices and blacks in Quebec 8
- Anti-racism campaign update 10

From the Executive Director's desk



A meeting with Toronto police chief Julian Fantino was high on the Canadian Race Relations Foundation's priority list last month as the newly appointed chief of the reputedly most diverse city in the world held a series of community meetings.

The Honourable Lincoln Alexander, chair of the Foundation, and I met with Chief Fantino to get a sense of the kind of police services that will be delivered to racial minorities and Aboriginal peoples in Toronto. We asked Chief Fantino how he would address racial minority and Aboriginal representation in the police force, recruitment and promotion, good policing, racial profiling and the legislation governing the Special Investigations Unit (SIU).

In a civil society, good policing is critical to the safety of citizens. Bad policing can result in a disproportionate number of people from certain communities being jailed or killed. Given the legacy of a string of police killings of young black men since the seventies, and the perception in Toronto's black community that they are being discriminated against, for example, through police stops, we asked, "How will the new chief ensure that good police services are provided to all?" Chief Fantino said he will ensure that police officers treat all with respect and dignity. The chief

pledged his commitment to integrity, professionalism and accountability. He also emphasized that the Toronto Police Service cannot afford any "misjudgment," and he is concerned with safety for all, regardless of colour.

Given the increasing proportion of racial minority and Aboriginal peoples in Toronto, and the disproportionately low percentage of police officers from these groups, what is being done to attract them? Chief Fantino acknowledged that the Toronto Police Service has a long way to go in its recruitment efforts and will need to partner with the community to be more successful. Currently, the highest-ranking racial minority police officer in the Toronto Police Service is a staff inspector. Chief Fantino acknowledged that there is a need to address this situation in the promotion process, to ensure better representation of the Toronto population in the higher ranks of the police.

To our question, "When arriving at a scene of dispute or accident, how would you ensure that police officers would not automatically assume the person from a racial minority group is at fault?" Chief Fantino indicated that the answer lies in multiple strategies: training in police college, and mandatory diversity in-service

training. Besides training, attention is also being paid to ethical decision making and quality control, and establishing benchmarks and indicators.

The Foundation regrets the position that Chief Fantino takes in regard to the SIU, a civilian oversight body that investigates deaths or serious injuries arising in the course of police work. Chief Fantino said he disagrees with the process outlined in the legislation governing the SIU. The Foundation believes that civilian oversight of police conduct, particularly in cases involving serious injury and deaths to civilians, is an essential component of police accountability and a prerequisite for maintaining public trust in the police.

Recognizing the importance of improving relations between racial minority communities and the police, it is ironic that the Canadian Centre for Police and Race Relations recently closed its doors due to lack of funding.

Doubtless I am not alone in my eager anticipation to see Chief Fantino's commitment to integrity, professionalism and accountability filter down the ranks and onto the beat on the street. ■

A handwritten signature in black ink that reads "Moy Tam". The signature is written in a cursive, flowing style.



From left to right: Toronto police chief Julian Fantino; The Honourable Lincoln Alexander, chair of the CRRF; and CRRF executive director Moy Tam.

MESSAGE FROM THE CHAIR

Does Saskatchewan need a special investigations unit?

By the Honourable Lincoln Alexander

One of the maxims of our legal system is that justice must not only be done but must be seen to be done. This principle is particularly important in cases involving accusations of wrongdoing against the police. The credibility of the justice system in the eyes of the public is contingent on a thorough, impartial investigation that leaves no stone unturned but which also respects the constitutional rights of the officers who are the targets of a probe.

The charges of wrongdoing currently engulfing the Saskatoon police raise important questions about the investigation of police officers. In particular, who should be responsible for investigating allegations of wrongdoing against the police? Should an "internal affairs" division within the police conduct the investigation? Should an outside police force, such as the RCMP, be called in to investigate the case? Or should an independent civilian investigative body have the jurisdiction to probe accusations of police malfeasance?

The controversy in Saskatoon was ignited on February 4, when Darrel Night, an Aboriginal man, filed a complaint with the police, alleging that two officers drove him to a power plant in the city's north end, stripped him of his coat and told him to walk home in freezing temperatures.

Several Aboriginal leaders and anti-racism organizations, including the Canadian Race Relations Foundation, called for an independent investigation of the incident. On February 16, Saskatoon police chief Dave Scott

bowed to public pressure and asked the provincial government to appoint outside investigators. The Saskatchewan Justice Department subsequently brought in the RCMP to probe Night's complaint and to investigate the deaths of at least five other Aboriginal men who were found frozen to death in Saskatoon.



Calling in the RCMP certainly enhances the credibility of the investigation but it continues to perpetuate the awkward appearance of the police investigating the police. This is certainly the view of the Federation of Saskatchewan Indian Nations, which has hired private investigators to conduct its own parallel probe into allegations of wrongdoing against both the Saskatoon police and the RCMP.

The time may have arrived in Saskatchewan for the establishment of an independent civilian body that would investigate cases of serious police

misconduct. One possible model is the Special Investigations Unit in Ontario, a civilian agency reporting to the Attorney General that investigates deaths and serious injuries arising in the course of police work.

After two black men were fatally shot by police in 1988, the Ontario government established the Task Force on Race Relations and Policing. In public hearings, many presenters expressed discomfort with a process in which the police investigated allegations of wrongdoing by other police officers. Consequently, the Task Force recommended that the Ontario government establish an independent agency that would investigate police shootings and determine whether charges should be laid.

The SIU was established in 1990 and is a potent symbol of civilian oversight in Ontario. It has the power to investigate incidents involving the Ontario Provincial Police and municipal police forces but not the RCMP, which is under federal jurisdiction. Members of police forces have a legal duty to cooperate fully with the SIU in the conduct of its investigations.

Many Ontario residents view the unit as a necessary component of accountable policing. However, the SIU is not fully supported by some police officials, who have questioned the competence of its investigators and accused the unit of having an anti-police bias.

In 1998, the Ontario government asked the Honourable George W.

Special investigations continued on page 10

Forum examines the state of anti-racist education in Nova Scotia schools

By Jeanne d'Arc Umurungi



From left to right: Douglas G. Ruck, Q.C., ombudsman of Nova Scotia; Senator Calvin Ruck; The Honourable Lincoln Alexander, chair of the CRRF; Gordon Earle, MP (Halifax West).

As Black History Month drew to a close, more than 100 anti-racist educators, government officials, youth and members of the public gathered in Halifax to consider some important questions facing the education system in Nova Scotia. What is the state of anti-racist education in Nova Scotia public schools? Has policy become practice? If a report card measuring anti-racist efforts were to be drawn, would Nova Scotia schools pass or fail?

On March 3, a full-day event was organised by the CRRF at the Black Cultural Centre for Nova Scotia in Dartmouth.

The Honourable Lincoln Alexander, chair of the CRRF, in his keynote address, highlighted the important role that educators play in combating racism.

“Educators play a unique role in our

country. They have an excellent opportunity to mould the minds of our youth, indirectly shaping our collective future,” he said.

Mr. Alexander called on Nova Scotians to remain vigilant, noting that, “Research has shown that children as young as three years of age can absorb racist values.” He cited racially motivated incidents that have occurred in some Nova Scotia schools and in other parts of the country as indicators of the challenges facing Canadians.

Two young presenters passionately described the ugly face of racism as they recounted their first-hand experiences. Bryson Syliboy, an Aboriginal student from Hants East Royal High, spoke of specific incidents, including discrimination and name-calling, inside and outside his school. Suling Duong, a young Nova Scotian woman of Asian descent, explained

her first shocking encounter with racism among her peers. Both young people subsequently joined anti-racist groups in their schools in order to help them cope with the challenges they face and find ways to bring about change.

The forum also featured presentations by anti-racist educators who have developed anti-racist and human rights curriculum models. Both the presentations and the open discussion forum revealed that while efforts continue to be made to put an end to racism in education, many Nova Scotia schools still have a long way to go before they get a “pass” on their anti-racism education report card. ■

Racism continues to exist in Canada's English print media, study finds

A truly democratic society in Canada requires a more inclusive, impartial and responsible media, say the authors of a new research study on racism in the print media funded by the Canadian Race Relations Foundation.

EMPLOYMENT INEQUITY

"Unemployed Ontarians would be well advised to ferret out that ancestor who claimed native roots or a history on an African slave ship. Or they might even consider inventing such a relative."

"Our study clearly shows that many journalists, editors and publishers are not free of bias, and that racism continues to exist in the print media," say researchers, Dr. Frances Henry and Ms. Carol Tator, who undertook the study, *Racist Discourse in Canada's English Print Media*. "The print media are strongly influenced by racialized assumptions, beliefs and practices and continue to construct and present people of colour as social problems and outsiders that undermine our Canadian way of life."

"I am deeply troubled by the findings of this report, because the print media play an influential role in shaping public opinion," says the Honourable Lincoln Alexander, chair of the Foundation. "The elimination of racism in the print media must become a top priority for publishers, editors and reporters across the country."

The researchers released their findings at a news conference in Toronto on March 29.

They were joined by Mr. Alexander; Ms. Moy Tam, executive director of the Foundation; and Mr. Hamlin Grange,

president of the Canadian Association of Black Journalists.

The Foundation funded the research study after identifying an urgent need to examine the portrayal of racial minorities and Aboriginal peoples in the media. The study examines two decades of research on racism in the print media and shows how media practitioners continue to misrepresent and reinforce negative stereotypes of people of colour and

ISLAND CRIME WAVE SPILLS OVER: CRIMINAL SUBCULTURE EXPORTED TO CANADA

"Although statistics are banned, everybody knows the tale they tell: Young Black men are responsible for a disproportionate amount of violent crime in Toronto."

Aboriginal peoples.

Henry and Tator's findings include both recent and historical cases of racism in Canada's English print media. They present four case studies in which a racist discourse can be identified: these include employment

"It took two decades of choosing too many

equity; cultural events (Show Boat, *Into the Heart of Africa*, *Writing Thru Race*); Aboriginal issues (the trial of Reform MP Jack Ramsay); and crime (*Just Desserts*). Their analysis

INTO THE HEART OF AFRICA

"Either the protestors have not seen the show or they are deliberately distorting the track to suit their own ends."

demonstrates that unconscious bias exists in the everyday talk and text of journalists and editors.

In their analysis of hundreds of columns, features and editorials, the authors found that despite the media's claims of objectivity and neutrality, racism finds its way into the language, images and ideas that are presented in English Canadian newspapers on a dismayingly regular basis.

RAPPERS ON THE RUN

"...he came to Canada from Jamaica with a kindergarten level of education and was placed in Grade 6. In other words, from the very beginning he was set up to fail. He changed schools frequently and quit when he was 16. He took drugs, he fathered two children out of wedlock and had... a criminal record as long as your arm. If this whole sorry mess was a rare incident, it would at least be understandable. But it is not rare at all. It is simply yet one more nail in the credibility of the immigration and refugee system that Marchi alleges is basically sound."

Reporters from both mainstream and community media covered the news conference, including the CBC, Radio Canada, *The Toronto Star*, *Toronto Sun*, *Share*, *Caribbean Camera*, Fairchild TV, *Sing Tao*, and Aboriginal Peoples Television Network. However, both *The Globe and Mail* and the *National Post* chose not to cover the event. ■

Raising public awareness about racism

Through its Initiatives Against Racism Sponsorship Program, the Foundation supports organisations engaged in the fight against racism. The Foundation recently awarded grants totalling more than \$40,000 for the following initiatives:

National African Canadian Community Preparatory Conference for the UN World Conference Against Racism

The African Canadian Legal Clinic organized a preparatory conference to develop strategies to ensure full participation by African Canadians and other equality-seeking communities in the U.N. World Conference against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance (2001).

Canadian Heritages and Racial and Ethnic Identity Forum

The Canadian Council for Multicultural & Intercultural Education organized a one-day forum on "The impact of propaganda, bias and discrimination on identity and citizenship." The event was part of the commemorations for Black History Month.

L'intégration des minorités visibles et ethno-culturelles dans la profession enseignante: enjeux et perspectives

Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, Comité facultaire d'accès/équité /ACCESS/Educational Equity Committee's seminar at the 68th ACFAS Congress, to examine the under-representation of visible minority teachers both in schools of education and in teaching positions in elementary and secondary schools, as well as in Faculties of Education.

Le racisme à l'aube du XXIe siècle

Images Interculturelles organized a conference with the objective of doing a recapitulation of the fight against racism throughout the 20th century, and to provide an overview of the different known manifestations of racism (i.e. discrimination, segregation, extermination, etc.). The conference established some common perspectives and action plans for the fight against racism in the 21st century.



Minority Rights Database

The Minority Advocacy & Rights Council will develop a database containing the summaries of court and human rights tribunal decisions which clarify the equality rights of minorities in Canada. The database will serve as an informational and educational tool for law students, practitioners, academics and community advocates who are concerned with the dearth of cases involving section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and racial inequality.

Review of Programs and Policies to Reduce Racism and Discrimination by Organizations in Fort McMurray and Region

The Multicultural Association of Fort McMurray aims to discover the level of commitment of organizations in Fort McMurray to reducing racism and discrimination and to increasing community understanding of issues related to racism in program delivery. It will feature successful initiatives through radio and newspaper coverage, assessing resistance to change and encouraging information sharing and mentoring in antiracism policies and practices.

Discovering the Many Faces of Discrimination in Northern Manitoba

The Multiculture Centre and Thompson Citizenship Council Inc. will collect data to assess the nature, scope, and effect of racism and discrimination on minorities in Northern Manitoba. The project will involve the printing of a booklet, highlighting authentic personal incidents of discrimination based on the nine categories of discrimination prohibited under the Manitoba Human Rights Code and a specific section on racism.

Popular Education Anti-Racism Kit for Women

The National Action Committee on the Status of Women (NAC) will develop an anti-racism popular education kit to be

Raising public awareness continued on page 10

CRRF announces research grants

Six projects were approved for funding as part of the Foundation's Contract Research Program for 1999/2000. The 1999 request for proposals invited submissions for research projects that focus on employment equity; racism and Aboriginal peoples; or racism and youth.

The Foundation received 37 applications, which were assessed by an expert research advisory panel.

Improving Aboriginal Studies in Non-Aboriginal Controlled Schools

The Coalition for the Advancement of Aboriginal Studies

The particular focus of this project is to identify practical strategies for improving the elementary and secondary Aboriginal Studies programs delivered to youth in Canada's non-Aboriginal-controlled schools. The Coalition intends to address the inadequacy of current policies, programs and curriculums and to compile credible and persuasive data about Aboriginal peoples that will serve to raise non-Aboriginal peoples' awareness of Indigenous history and culture.

The Contribution of Education Strategies to Employment Equity: The Case of Social Work

Dr. Fred Wien and Dr. Wanda Thomas Bernard, School of Social Work, Dalhousie University

This research project proposes to take a close look at the professional progression of racialized minority students enrolled in Dalhousie's School of Social Work Program. The primary objective of the project is to assess whether the students attending the program who come from different socio-economic and racial/cultural backgrounds, and who graduate with BSW degrees, end up having similar experiences

in the labour market after graduation as their mainstream counterparts, or whether pre-admission differences are carried forward after graduation.

Research on Integrating Accountability for Employment Equity in Canada

Dr. Rebecca Hagey, Faculty of Nursing, University of Toronto

The main purpose of this study is to use participatory action research with selected nursing leaders to explore the feasibility for a province-wide research-based, equity assurance program that would integrate accountability for equal access and participation in employment and regulatory practices in one profession and in one province.

Racial Discrimination as a Health Risk for Female Youth: Implications for Policy and Healthcare Delivery in Canada

*Women's Health in Women's Hands
Community Health Centre*

The purpose of this research project is to address the need for anti-racist healthcare delivery for youth who are racial minorities between the ages of 16 and 22 years. The project will involve the articulation of health concerns affecting female minority youth that have not been sufficiently addressed within healthcare delivery, as well as the development of practical and anti-racist approaches to programming and

policy initiatives, directed at addressing these concerns.

Paths to Healing: Youth Surviving the Impact of Everyday Racism

Ga Ching Kong and Celia Haig-Brown, Faculty of Education, York University

The purpose of this research project is to explore the impact of racism on the psycho-social health of youth of colour in Vancouver. Through participant-driven research, testimonial and concrete programming initiatives, this project will: explore the effects of racism on the mind, body and spirit of youth living with racism on a day-to-day basis; interrogate barriers within current service provision models and policies to provide for full health and well being of at-risk youth; and provide alternative models to engendering health and wellness in "at risk" youth.

Symbolic Racism in Young Canadians

Daniel Guérin, Department of Political Science, Université Laval

The purpose of this research project is to assess the presence and evolution of new manifestations of racism within the Canadian youth population. It aims to analyze the emergence of new "subtle" and "symbolic" racist discourses and their legitimization processes even within antiracist social and political environments. ■



Police practices and blacks in Quebec

By Dr. Emerson Douyon



The objectivity of the judiciary system is sometimes questioned. At the entry point of the system are the police, who select cohorts. Are the police in Quebec racist in the way that they exercise an informal social control in their relations with minorities (Anderson, E., 1990)?

In Quebec, all sorts of legal guidelines exist, which guarantee individual rights in order to prevent discriminatory practices and ensure cross-cultural harmony. Just as they do in France, some go even as far as to give this judicious advice: "If you have a problem with racism, call the police." However, as some minority groups sometimes observe, when it is the police who are the problem, whom do you call?

Many testimonies obtained from boards of inquiry, task forces and the Police Ethics Commissioner reports have confirmed several allegations of tense relations between the police and ethnic minorities, particularly in the greater Montreal area.

Recently, we completed an empirical study of young Haitians who belong to street gangs in Montreal. The study gives an inside view of the issue, from these marginalized youths' own understanding of their modes of integration in Quebecois society. The analysis of Montreal Haitian street gangs' discourse provided us with an

accurate assessment of the uneasy relationship between the police and youth from certain black minority groups. However, beyond the police, what the young people bring into question is their whole relationship with Quebecois society. One may disagree, but the testimony is worth hearing.

BLACK YOUTH FEEL EXCLUDED

For Haitian gangs, Quebecois society, resembling American modernity, presents itself as a conservative society which flirts with racism, has difficulty accepting the "culturally different," shows impatience towards it, does not listen to it and is afraid of it. In such a homogenising environment, black youth feel excluded and their lives are put on hold. Faced with such a distancing, the youth cut all contact, pull out and revolt. Their message is gang violence.

But hold on! Violence is not the monopoly of black youth. Black violence is often a projection of white fantasy. It is frightening, but it is maintained by white men who supply drugs, arms, money and logistics. Non-blacks incite black youth to be violent towards other blacks. The process of violence goes beyond the black community. If left to its own device, the black community does not have the means to carry out the level of violence in which it is involved.

According to the gangs, young marginalized Haitians find themselves caught between the police, youth protection organisations and the justice system. Files get overloaded and kept negative. Young people move around in this network at the electronic rhythm of the main file. They feel abused by the system whose stakeholders have no real understanding of their cultural origin. Parents and the Haitian

community for their part leave their youth to the whims of this machine.

The gangs' remarks regarding a certain police racism corroborate a series of findings which were reported elsewhere, such as in Comité Bellemare, 1988; Corbo, 1992-93; Wiewiorka, 1992; Douyon, E. 1993; Cole et al., 1996. These are only a few references in a vast literature on this explosive and controversial issue.

ALLEGATIONS OF POLICE RACISM

The general allegations of gangs concerning discriminatory police practices include both the harassment of black youth and the reinforced monitoring of ethno-cultural minorities. Since the discourse of gangs goes beyond the framework of delinquency, it is important to place gangs' allegations of police racism in context.

We are willing to recognise that a nationalistic scene that is badly integrated and ever-changing leads some police



CP Picture Archive (Ryan Remiorz)

Can Montreal police chief Michel Sarrazin improve relations between the police and the city's black community?

officers to developing an acute classificatory way of thinking. Such policemen see themselves as the defenders of the authentic values of the true country. These reactions are not unique to Quebec. Wiewiorka (1992), in his analysis of police racism in France describes the way in which the police perceive the society as one in which there is a constant threat, where "foreigners" are under suspicion and immigrants are perceived as the internal enemies. The tendency to categorise leads these police officers to finding, among ethnic groups, the emergence of "dangerous new classes." In those terms, the modern incarnation of crime is a dark-skinned individual from poor classes (Jazouli, 1991).

These factors, when put together, are not sufficient to lead to the conclusion of systemic police racism, even if they may be at the root of certain police blunders. When does one become racist in the police? Is it before entering the force or is it, as the Andrews report suggests (see Douyon and Normandeau, 1990), after prolonged contact with the police mentality? Does the racist personality find, in police culture, a favourable setting in which to express its deep tendencies? These are questions which remain unanswered for lack of empirical data on the interface between certain personality types and the police function.

REMOVING ROADBLOCKS

Up to now, the police and the black community have seen each other as dog and cat. The youth of these communities continue to complain of police harassment, despite all the recommendations from boards of inquiry on relations between the police and black minorities. In the face of this deadlock, black communities ask themselves the following questions:

- How do we remove the roadblocks to change in the relationships between the police and black minorities?
- What new type of partnership is predicted between the police and black communities in the new neighbourhood police?
- What specific strategy has been planned for in this new problem resolution approach in order to improve the image of the entire police force as perceived by all groups of young blacks?

Traditionally, the police have focused on the explosion of ethnic crime and its relation to migration flows. However, recent studies by our criminology colleagues (Ouimet et al., 1996) have clearly shown that the ethnic map of Montreal does not match the geographic distribution of crime. In the greater urban

Montreal area, the highest occurrences of crime are not found in the most heavily ethnic neighbourhoods.

Considering this, what explanation can be offered for the persistent stereotypes and apprehensions by police officers in relation to ethnic crime, which is perceived as growing exponentially? Instead of examining the culture of immigrants and their children to determine the sources of what would make them more delinquent, criminologists, such as F. Brion and F. Tulkens (1998), invite us to reverse the perspective and, rather, to examine the aspects of our culture that lead us to think of immigrants in this way. This is one way of breaking away from the tendency of police culture to classify immigrants, who have become ethnic minorities, as no more than either being agreeable or disagreeable. ■

Dr. Emerson Douyon is a commissioner with La Commission des droits de la personne et de la jeunesse (Quebec human rights and youth commission). A longer version of this article, including a list of references, is posted on the CRRF website at www.crr.ca

On the road again

CRRF representatives recently spoke at conferences and workshops in Ontario (Korean-Canadian Women's Association, Tamil Anti-Racism Committee, African Canadian Legal Clinic, Oakville Parent-Child Centre); New Brunswick (Sixth Annual Dr. Abdul Lodhi Memorial Lecture); and Alberta (Canadian Association of Statutory Human Rights Agencies). ■



On March 28, CRRF executive director Moy Tam (third from left) delivered the Sixth Annual Dr. Abdul Lodhi Memorial Lecture at the Atlantic Human Rights Centre, St. Thomas University. Also pictured above (from left to right) are Dr. Russell McNeilly, research assistant Ashley MacIsaac, and doctoral fellow Richard Wiggers.

used by NAC member groups in their mobilization and organizational strategies. The kit will help to develop and increase women's understanding of how racism impacts on mobilization strategies and participation; increase awareness of anti-racism principles and practices; and develop anti-racist strategies for the mobilization and participation of a broad diversity of women.

Fast Water, Fast Friends VIII

The Pine Tree Native Centre of Brant is organizing a day of fellowship by pairing up a Native participant with a non-Native individual from law enforcement agencies, justice personnel, social workers, and corrections staff, for a day of canoeing together. The initiative brings Aboriginal people and other participants together in a

non-confrontational environment to promote cross-cultural understanding.

The deadline for applications for the next round of the Initiatives Against Racism Program is **October 15, 2000**. For more information, please consult our website at www.crr.ca or call our office at 1-888-240-4936 (toll-free) or (416) 952-3500. ■

Special Investigations continued from page 3

Adams, Q.C., a highly respected retired judge, to recommend ways of improving the relationship between the SIU and the police. In his final report, Adams called the SIU "a bulwark of democracy in Ontario" and made 25 recommendations, most of which were adopted by the Conservative government. In particular, the government increased the SIU's budget and enacted a regulation in 1999 that clarifies the conduct and duties of police officers in SIU investigations.

The SIU is the only civilian investigative body of its kind in North

America and has been examined as a potential model by a number of jurisdictions around the world, including Brazil and Britain. The onus to establish a similar civilian body in Saskatchewan lies with the provincial government, which would undoubtedly examine different models in other jurisdictions before proposing a made-in-Saskatchewan solution.

The Saskatchewan government must take a leadership role in resolving the policing crisis in the province. The establishment of a civilian investigative

body could play an important role in enhancing the credibility of the justice system, particularly in the eyes of the Aboriginal community. The time for action is now. ■

Anti-racism campaign update

The "Unite Against Racism" television ads are now running as public service announcements on stations across the country. The Foundation has compiled all of the ads on a videotape that is available to the public. A limited number of campaign posters are available. We ask that you contribute \$10 towards shipping when you order a videotape and up to five posters. For more information, please contact us by e-mail at info@crr.ca or by telephone at 1-888-240-4936 (toll-free) or (416) 952-3500 (Toronto). ■



(located near the Quebec/New Brunswick border), saw the confrontation on television. He thinks all Canadians should take a hard look at what Soucy's words and actions say about Canadian society.

"Well, you know what's so funny about that is, you see it and you're kind of repulsed by it, but she speaks for all the people out there," Gay said. "Everybody's probably going to condemn her, but that's what the lawyers think, that's what the grocery store owner thinks, that's what the cab driver thinks.

"I grew up in a non-Native community and that's what the white people were saying. It's out there. She's representative of everybody from Joe Banker to Joe Welfare Recipient. Now that the issue's out there, now that we know that's in the mind of the public, how do we bring that out and allow the public to say what they think? It's like healing. If you go to a healing session or a sweat lodge, it's all those dark thoughts that you want out there."

Pratt-Turo's sister, Bernelda Wheeler, is a well known Native journalist and writer who lives in Saskatoon. She believes Soucy was portraying widely-held attitudes towards Native people.

"The only difference is this time they caught it on camera — they caught it on tape," she said.

Wheeler said racism is an everyday reality for Native people in Saskatchewan. How pervasive is this kind of activity? In the CBC-TV report which captured Soucy's tirade live, it appeared she was most angered by the fact that the two officers were being singled out for prosecution for doing something almost every police officer does.

CHARGES

On April 12, several weeks after an RCMP investigation into Night's complaint was completed, the officers were both charged with forcible confinement and assault in connection with the case.

Forcible confinement is a very serious criminal offense. Should the officers be convicted on this charge, there's a chance they'll serve time in jail — perhaps even time in a federal institution.

Darrell Night's lawyer, Donald Worme, a Cree man who practices law in Regina, said the charges were welcome but they weren't enough. He said his client was more interested in finding out why such things occur than whether the two officers were guilty of a criminal offence.

"I think while there's some sense of relief on his part, there's also a certain apprehension, I suspect, that he's really going to get the kinds of answers that he's been asking for," Worme said.

"[The charges are] an answer, certainly, but that isn't necessarily the answer to the questions that [Night] wants answered. He knows full well what had happened to him and he's quite prepared to speak the truth if he ever gets that opportunity. But I don't think that the criminal process has any ability or is properly equipped to deal with the kinds of issues that are really at the heart of this. Those issues, quite frankly, are human rights issues and hence his question: How could he, as a human being, be treated like this? What could possibly be going on in those officers' minds that they would see fit to treat another human being like this?"

Native leaders all over the country are asking for a full public inquiry. That's nothing new. In Ontario, Premier Mike Harris is fighting to prevent a public inquiry into the police shooting of Dudley George, a Native man who was shot dead during a land claim protest at Ipperwash Provincial Park in 1995. There have been dozens of other serious incidents where Native people died or suffered serious injuries at the hands of police officers. In each case, rather than responding with a full-blown investigation which would seek to expose any underlying reasons for the violence, governments chose to limit the scope of the investigations so as to avoid confronting racial issues in the full light of day.

CASE OF DENIAL

Pratt-Turo and her sister Bernelda Wheeler both believe it's reflective of a national case of denial. Canadians rather smugly look at the civil rights problems experienced in the United States and tell themselves that Canada doesn't have those kinds of problems.

"They don't want to hear it. They don't want to believe they're that kind of a country," said Wheeler. "I see a legacy of racism. I grew up here and I remember as a little child going into the city of Regina and feeling looked-down-upon and marginalized and minimalized by white people. The racism at that time was open and overt and ugly and horrid. I don't think they even believed that we were people." ■

Paul Barnsley writes about political, social and legal issues for Windspeaker, Canada's national Native newspaper.

CRRF Perspectives

CRRF EDITORIAL PLANNING GROUP

EDITOR

Colin Bhattacharjee
Communications Officer

CONTRIBUTOR

Jeanne d'Arc Umurungi
Communications Liaison Officer

PROJECT COORDINATOR

Anne Marrian
Program and Communications Director

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

Moy Tam
Executive Director & CEO

STAFF

Franca Conciatore
Finance and Administration Director

Sandie Arunachalam
Executive Secretary

Andrea Imada
Executive Assistant

Darlyn Mentor
Program Officer

Sandy Yep
Program Officer

BOARD OF DIRECTORS

The Honourable Lincoln Alexander
Chair (Hamilton, Ontario)

Arthur K. Miki
Vice-Chair (Winnipeg, Manitoba)

Shirley Adamson
(Whitehorse, Yukon Territory)

Nicole Beaudoin
(Laval, Quebec)

Gerald A. Clarke
(Halifax, Nova Scotia)

Fred Ligoria D'Silva
(Toronto, Ontario)

Ajit Gautam
(Moncton, New Brunswick)

Andrew J. Hladyshevsky
(Edmonton, Alberta)

Chrystyna Holman
(Charlottetown, Prince Edward Island)

Jack Jedwab
(Montreal, Quebec)

Peggy J. Johnson
(St. John's, Newfoundland)

Krishan C. Joshee
(Edmonton, Alberta)

Pana Merchant
(Regina, Saskatchewan)

Maria Ausilia Morellato
(Vancouver, British Columbia)

Subhas Ramcharan
(Tecumseh, Ontario)

Paul A. Winn
(New Westminster, British Columbia)

CONTACT INFORMATION

Canadian Race Relations Foundation
4576 Yonge Street, Suite 701
Toronto, ON M2N 6N4

Phone: 1-888-240-4936 (toll-free)
(416) 952-3500 (Toronto)

Fax: 1-888-399-0333 (toll-free)
(416) 952-3326 (Toronto)

E-mail: info@crr.ca

Website: www.crr.ca

Translation: Lise Roy

Design and layout: Pivot Design Communications

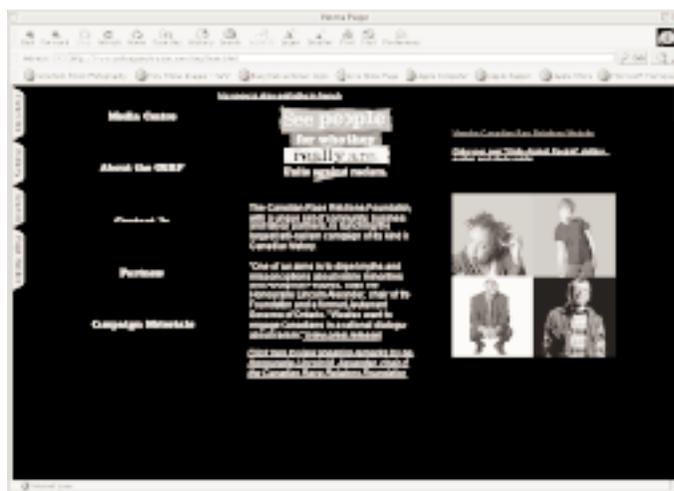
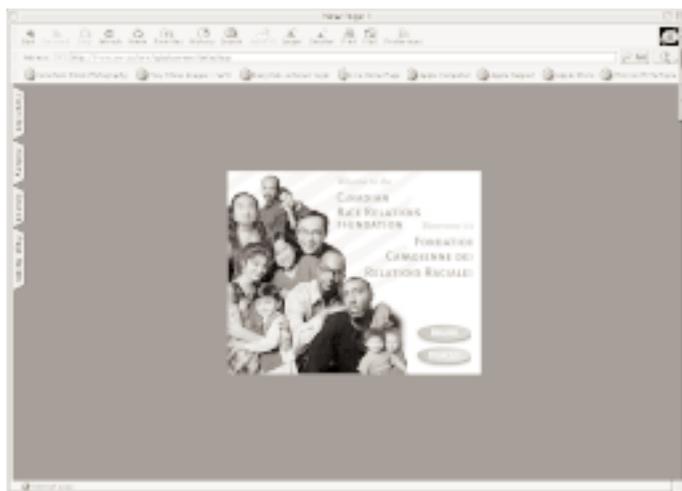
The views expressed by external contributors are not necessarily those of the Canadian Race Relations Foundation.

ISSN 1493-8103

Visit our websites

www.crr.ca

www.uniteagainstracism.com



La comparution en cour de deux officiers de Saskatoon provoque une explosion d'injures à caractère raciste

Par Paul Barnsley

Le 3 mai dernier, les téléspectateurs ont été involontairement témoins d'un aspect des plus déplorables de la réalité canadienne. Deux officiers de police de la ville de Saskatoon, Dan Hatchen et Ken Munson, arrivaient au palais de justice pour l'enquête préliminaire à laquelle ils devaient comparaître, lorsque Cheryl Soucy, une amie des officiers, parlait avec des journalistes et s'adressa ensuite à un groupe composé principalement de femmes autochtones qui manifestaient silencieusement.

Au moment où les caméras de télévision capturaient l'événement, Soucy s'en prit aux médias, les accusant de monter l'affaire en épingle et de prendre ouvertement le parti des Peuples autochtones. Marji Pratt-Turo, membre des Premières nations de Gordon, en Saskatchewan, interrompit Soucy pour lui demander si elle croyait qu'il était anormal que les membres Autochtones s'attendaient à ce que les policiers aient traité différemment Darrell Night. Selon l'admission des policiers, Night, un Autochtone âgé de 33 ans, avait été abandonné sans manteau aux abords de la ville alors que la température était de -26 degrés Celsius.

Soudainement, devant la presse nationale survint une situation des plus choquantes reproduisant un aspect de la société canadienne qui, selon les membres autochtones, n'avait auparavant jamais été décrit aussi fidèlement. S'entretenant avec Pratt-Turo, Soucy s'emporta rageusement



Photothèque PC (Greg Pender)

Le 3 mai dernier, à l'extérieur du Palais de justice de Saskatoon, Cheryl Soucy, à dr., manifeste sa colère à l'endroit de Marji Pratt-Turo, lors de la comparution de deux officiers de police accusés d'avoir abandonné un homme d'origine autochtone dans un endroit désert par un froid sibérien.

et trouva le moyen de soulever en quelques instants tous les stéréotypes négatifs habituellement associés aux membres autochtones.

Selon le journal *Saskatoon Star Phoenix*, Soucy hurla au visage de Pratt-Turo : « Combien de bière bois-tu? Joues-tu souvent au bingo? »

Au cours des jours qui ont suivi, cet affrontement, bien que publicisé à l'échelle nationale, n'a engendré que très peu de discussion dans la presse et au sein du public en général.

Pratt-Turo a déclaré plus tard qu'elle avait trouvé cette confrontation plutôt embarrassante, mais qu'elle espérait que les Canadiens prendraient le temps de se

pencher sur un phénomène qui n'est que trop rarement débattu par la presse nationale. Aucun Autochtone n'a été surpris par les propos de Soucy, mais tous y ont vu une occasion de finalement mettre la question sur le tapis

Alfred Gay, membre des Premières nations de Gull Bay, en Ontario, qui

suite à la page 11

DANS CE NUMÉRO

Mot de la directrice générale 2

Message du président 3

Rencontre en N.É. 4

Subventions accordées par la FCRR 7

Les pratiques policières et les minorités noires au Québec 8

Mot de la directrice générale



La rencontre du tout nouveau chef de police de Toronto, monsieur Julian Fantino, figurait sur la liste des priorités de la FCRR. Le mois dernier, en effet, le chef de police de l'une des villes les plus culturellement diversifiées au monde, tenait des séances publiques.

L'honorable Lincoln Alexander, président de la Fondation, et moi étions avides d'obtenir une vue d'ensemble des services policiers qui seront dispensés aux minorités raciales et à la population autochtone de Toronto. Nous avons demandé au chef Fantino de quelles façons il envisageait différentes questions, à savoir la représentation des minorités raciales et des Autochtones au sein des forces policières, le recrutement et l'octroi de promotions, la prestation adéquate des services policiers, la définition des profils raciaux et la mise en application de la loi régissant l'Unité des Enquêtes Spéciales (UES).

Dans une société civile, un bon maintien de l'ordre est essentiel à la sécurité des citoyens. Lorsque ces services sont déficients, le nombre d'emprisonnements et de décès survenant dans certaines communautés devient disproportionné. Compte tenu du nombre d'homicides de jeunes de race noire commis depuis les années 1970 par des agents de police, et du sentiment de discrimination ressentie par la communauté noire de Toronto, particulièrement lorsque ses membres se font appréhender inutilement, nous avons demandé au chef Fantino de quelle façon il pouvait assurer à la population que les services de police seraient équitables. Celui-ci nous a répondu qu'il ferait en sorte que ses officiers

traitent tous les individus avec respect et dignité. Il s'est engagé à agir de façon intègre, professionnelle et responsable. Il a souligné que les membres des services policiers de Toronto ne peuvent se permettre aucune erreur de jugement et qu'il s'intéressait vivement à la sécurité de tous les citoyens, sans égard à la couleur de leur peau.

Étant donné le nombre croissant de Torontois provenant des groupes minoritaires et des Peuples autochtones, et du faible pourcentage d'officiers de police les représentant, par quels moyens invite-t-on les minorités à rejoindre les forces policières? Le chef de police admet que les services policiers de Toronto ont bien du chemin à parcourir sur le plan du recrutement. Il devra travailler conjointement avec la communauté pour y parvenir. À l'heure actuelle, l'officier de police provenant d'une minorité raciale et possédant le plus haut niveau hiérarchique du service de police de Toronto est l'inspecteur d'état-major. Le chef Fantino reconnaît qu'il est nécessaire de se pencher sur les procédures d'octroi de promotions pour garantir une meilleure représentation de la population de Toronto au sein de la hiérarchie.

En arrivant sur les lieux d'une dispute ou d'un accident, de quelle façon monsieur Fantino s'assurera-t-il que les agents de police n'auront aucun parti pris, et qu'ils ne présumeront pas automatiquement que la personne provenant d'une minorité raciale est coupable? Monsieur Fantino a répondu que la solution repose sur différentes stratégies : la formation dans les écoles de police et la formation obligatoire sur la

diversité offerte en milieu de travail. En plus de la formation, une attention particulière sera accordée au côté moral du processus de prise de décision, au contrôle de la qualité et à l'établissement d'indicateurs et de points de référence qui permettront de mesurer les progrès réalisés.

La Fondation déplore la position du chef de police à l'égard de l'UES, un organisme civil qui enquête sur les circonstances à l'origine de blessures graves ou de la mort de civils survenues dans l'exercice des fonctions d'un policier. Le chef Fantino n'est pas d'accord avec le processus décrit dans la loi régissant l'UES. La Fondation croit qu'une enquête civile sur la conduite des agents de police, surtout dans des cas de blessures graves et de morts, est un élément essentiel à la transparence des services policiers et à la préservation du sentiment de confiance du public.

Compte tenu de l'importance d'améliorer les relations entre les minorités raciales et le corps policier, n'est-il pas ironique que le Centre canadien pour les relations interraciales de la police ait dû fermer ses portes en raison d'un manque de financement?

Je ne suis certainement pas la seule à souhaiter si ardemment que l'engagement du chef de police à l'égard des principes d'intégrité, de professionnalisme et de transparence rejaille sur tous ses subalternes. ■



De g. à dr., le chef de la police de Toronto, M. Julian Fantino, l'Honorable Lincoln Alexander et Mme Moy Tam, respectivement président et directrice générale de la FCRR.

La Saskatchewan aurait-elle besoin d'une Unité d'enquêtes spéciales?

Par l'Honorable Lincoln Alexander

Selon une maxime populaire « la justice ne doit pas seulement être rendue, elle doit aussi inspirer confiance ». Ce principe prend une importance particulière dans les cas impliquant un écart de conduite au sein des forces policières. Aux yeux du public, la crédibilité de notre système judiciaire est subordonnée à une enquête approfondie, tout à fait impartiale, qui ne laisse rien au hasard. Ce processus devra également respecter les droits constitutionnels des officiers qui font l'objet de l'enquête.

Les accusations accablant actuellement le corps policier de Saskatoon soulèvent d'importantes questions relatives aux procédures d'interrogation des officiers. On se demande, en particulier, qui devrait se charger d'effectuer une enquête visant à vérifier la véracité des allégations avancées contre un officier? Une division des affaires internes devrait-elle procéder à l'enquête? Devrait-on faire appel à un organisme externe comme la GRC pour enquêter les cas en litige? Ou devrait-on donner le pouvoir à un organisme indépendant formé de citoyens d'entreprendre une enquête dans le cas d'actes illicites posés par les membres des forces policières?

La polémique de Saskatoon a pris naissance le 4 février dernier lorsque Darrel Night, un homme d'origine autochtone, a logé une plainte contre deux officiers de police. Il alléguait que ces derniers l'avaient conduit sur les lieux d'une centrale électrique située au nord de la ville, lui avaient enlevé son manteau et ordonné de rentrer chez lui à pied par une température excessivement froide.

Plusieurs dirigeants des Peuples autochtones et d'organismes se consacrant à la lutte contre le racisme, dont la Fondation canadienne des

relations raciales, ont exigé que cet incident fasse l'objet d'une enquête indépendante. Le 16 février dernier, Dave Scott, chef du corps de police de Saskatoon, a cédé à la pression exercée par l'opinion publique et a demandé au gouvernement provincial de nommer des enquêteurs externes. Subséquemment, le ministère de la Justice de la

policier. Cette opinion est certainement partagée par la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan qui a décidé de faire appel à des enquêteurs privés pour effectuer une enquête parallèle sur les allégations d'écart de conduite avancées contre la GRC et le corps policier de la ville de Saskatoon.



Le moment est peut être venu en Saskatchewan de créer un organisme civil indépendant qui aurait le pouvoir d'enquêter les cas graves d'écart de conduite impliquant des officiers de police. La Saskatchewan pourrait s'inspirer du modèle de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario. Cet organisme civil, qui relève du Procureur général, a le pouvoir de tenir une enquête sur tout incident impliquant des agents de police et ayant entraîné de graves blessures ou la mort d'individus.

À la suite d'une fusillade ayant causé la mort de deux hommes de race noire, en 1988, le gouvernement de l'Ontario a créé le Groupe d'étude sur les relations entre la police et les minorités raciales. Au cours des audiences publiques, plusieurs personnes ont mentionné être gênées par le fait que des officiers de police procédaient à l'enquête d'allégations de mauvaise conduite imputable à d'autres agents de police. Par conséquent, le Groupe de travail a recommandé que le gouvernement de l'Ontario crée un organisme indépendant chargé d'enquêter toutes fusillades impliquant des officiers de police et de déterminer si le dépôt d'accusation est justifié ou non.

Saskatchewan a fait intervenir la GRC en lui demandant de vérifier la véracité des allégations de Darrel Night, et d'enquêter les circonstances entourant la mort d'au moins cinq autres membres des Peuples autochtones ayant été découverts morts de froid à Saskatoon.

La participation de la GRC ajoute certainement à la crédibilité de l'enquête, mais elle perpétue également une situation incongrue selon laquelle des officiers de police prennent part à une enquête concernant les membres d'un autre corps

L'UES, créée en 1990, est un puissant symbole de la supervision effectuée par les Ontariens. L'Unité a le pouvoir d'enquêter des incidents impliquant les membres de la Police provinciale de

suite à la page 10

Forum sur l'état de l'éducation antiraciste dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse

Par Jeanne d'Arc Umurungi



De g. à dr., Douglas G. Ruck, c.r., protecteur du citoyen de la N.-É., le sénateur Calvin Ruck, l'Hon. Lincoln Alexander, président de la FCRR et Gordon Earle, député du comté d'Halifax Ouest.

À la fin de la célébration du Mois de l'histoire des Noirs, plus de 100 éducateurs, activistes, fonctionnaires du gouvernement, jeunes et membres de la collectivité se sont réunis à Halifax pour se pencher sur certaines questions importantes auxquelles est confronté le système d'éducation de la Nouvelle-Écosse. Quel est l'état de l'éducation antiraciste dans les écoles publiques en Nouvelle-Écosse? Les politiques se sont-elles traduites en pratiques concrètes? Si une fiche de rendement en matière de lutte contre le racisme était présentée, les écoles de la Nouvelle-Écosse obtiendraient-elles de bonnes ou de mauvaises notes?

Ce forum d'une journée, organisé par la FCRR, s'est déroulé le 3 mars dernier, au *Black Cultural Centre for Nova Scotia* situé à Dartmouth.

Dans son allocution, le président de la Fondation, l'Honorable Lincoln Alexander, a souligné l'importance du rôle que jouent

les éducateurs dans la lutte contre le racisme.

« Les éducateurs jouent un rôle unique dans notre société. Ils ont une excellente occasion de former l'esprit de nos jeunes. Indirectement, ils façonnent notre avenir collectif » a-t-il mentionné.

Monsieur Alexander a invité les habitants de la Nouvelle-Écosse à faire preuve de vigilance. Il a ajouté à cet effet que « des études avaient démontré que les enfants étaient en mesure d'assimiler des valeurs racistes dès l'âge de trois ans. » Pour décrire l'ampleur du défi auquel sont confrontés les Canadiens, il a cité différents incidents à caractère raciste s'étant produits dans certaines écoles de la Nouvelle-Écosse et ailleurs au pays.

Se fondant sur leurs propres expériences, deux jeunes ont décrit avec impétuosité les horreurs du racisme. Bryson Syliboy, un étudiant autochtone du *Hants East Royal High*, a parlé d'incidents particuliers,

notamment des injures et des mesures discriminatoires dont il a fait l'objet à l'intérieur comme à l'extérieur de son école. Suling Duong, une jeune résidente de la Nouvelle-Écosse de descendance asiatique, a, quant à elle, décrit les affronts à caractère raciste que lui faisait son entourage. Ces deux jeunes gens ont par la suite joint des groupes antiracistes de leur école. Par leurs judicieux conseils, les membres du groupe les ont aidés à surmonter la situation et à contribuer à la réforme.

Le forum a également été l'occasion de discuter divers modèles d'éducation antiraciste et d'éducation axée sur les droits de la personne. Cette rencontre a révélé que bien que des efforts soient investis pour éradiquer le racisme dans le système d'enseignement, de nombreuses écoles de la Nouvelle-Écosse ont encore bien du chemin à parcourir pour obtenir une note supérieure sur leur fiche de rendement en matière de lutte contre le racisme. ■

Une étude révèle que le racisme continue d'exister dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada

Selon les auteures d'une nouvelle étude de recherche portant sur le racisme dans la presse écrite, il faut se doter d'une presse représentative, impartiale et responsable pour bâtir une société véritablement démocratique au Canada. L'étude a été effectuée pour le compte de la Fondation canadienne des relations raciales.

EMPLOYMENT INEQUITY

"Unemployed Ontarians would be well advised to ferret out that ancestor who claimed native roots or a history on an African slave ship. Or they might even consider inventing such a relative."

« Notre étude montre clairement que bon nombre de journalistes, de rédacteurs en chef et d'éditeurs ne sont pas exempts de préjugés, et que le racisme continue d'exister dans la presse écrite », affirment Mmes Frances Henry et Carol Tator, chercheuses et auteures de l'étude intitulée *Racist Discourse in Canada's English Print Media* (Le discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada). « La presse écrite est fortement influencée par des hypothèses, croyances et pratiques racialisées, et continue de représenter les personnes de couleur comme étant des problèmes sociaux et des gens de l'extérieur qui minent le mode de vie canadien », soutiennent les auteures.

« Les conclusions de ce rapport me préoccupent profondément, car la presse écrite joue un rôle influent dans la formation de l'opinion publique, explique pour sa part l'Honorable Lincoln Alexander, président de la Fondation. L'élimination du racisme dans la presse écrite doit devenir une question prioritaire pour les éditeurs, les rédacteurs en chef et les journalistes partout au pays. »

Les chercheuses ont publié les résultats de leur étude le 29 mars dernier lors d'une conférence de presse à laquelle participaient également M.

Alexander; Mme Moy Tam, directrice générale de la Fondation et M. Hamlin Grange, président de la *Canadian Association of Black Journalists*.

La Fondation a financé l'étude de recherche après avoir constaté un besoin urgent d'examiner la façon dont les personnes appartenant aux minorités raciales et les Peuples autochtones sont représentés dans les médias. L'étude analyse la documentation produite sur le racisme dans la presse écrite au cours des deux dernières décennies, et montre que les praticiens des médias continuent de représenter de façon erronée les personnes de couleur et les Peuples autochtones tout en renforçant les stéréotypes négatifs à leur sujet.

ISLAND CRIME WAVE SPILLS OVER: CRIMINAL SUBCULTURE EXPORTED TO CANADA

"Although statistics are banned, everybody knows the tale they tell: Young Black men are responsible for a disproportionate amount of violent crime in Toronto."

Les conclusions des auteures Henry et Tator s'appuient sur des cas récents et historiques de racisme relevés dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada.

"It took two decades of choosing too many of the wrong immigrants..."

Quatre études de cas permettent de cerner le discours raciste. Elles portent sur l'équité d'emploi, les événements culturels (Show Boat, Into the Heart of Africa, Writing Thru Race), les questions autochtones (procès du

parlementaire Réformiste Jack Ramsay) et la criminalité (*Just Desserts*). Leur analyse démontre que des préjugés inconscients existent dans le langage courant et les écrits des journalistes et des rédacteurs en chef.

INTO THE HEART OF AFRICA

"Either the protestors have not seen the show or they are deliberately distorting the truth to suit their own ends."

Les auteures ont procédé à l'analyse de centaines de chroniques, d'articles et d'éditoriaux. Les résultats de la recherche montrent que malgré l'objectivité et la neutralité dont se réclame la presse, le racisme se retrouve dans le discours, les images et les idées véhiculés dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada avec une régularité consternante.

RAPPERS ON THE RUN

"...he came to Canada from Jamaica with a kindergarten level of education and was placed in Grade 6 to jail. In other words, from the very beginning he was set up to fail. He changed schools frequently and quit when out of wedlock and... had 'a criminal record as long as your arm'. If this whole sorry mess was a rare incident, it would at least be understandable. But it is not rare at all. It is simply yet one more nail in the credibility of the immigration and refugee system that Marchi alleges is basically sound."

La couverture médiatique de la conférence de presse a été assurée par CBC, Radio Canada, *The Toronto Star*, *Toronto Sun*, *Share*, *Caribbean Camera*, Fairchild TV, Sing Tao, et le réseau de télévision des Peuples autochtones. *The Globe and Mail* et le *National Post* ont choisi de ne pas participer. ■

Sensibiliser la population au fléau du racisme

Par l'entremise de son Programme de parrainage d'initiatives de lutte contre le racisme, la Fondation subventionne différents projets. Elle a récemment accordé des subventions totalisant plus de 40 000 \$ aux organismes suivants :

Conférence préparatoire nationale de la collectivité afro-canadienne en vue de la Conférence mondiale des Nations Unies sur le racisme

Le Bureau d'aide juridique afro-canadien organisera une conférence préparatoire en vue de mettre au point des stratégies visant à assurer l'entière participation des Africains Canadiens et d'autres collectivités recherchant l'égalité à la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui en résulte.

Forum sur les patrimoines canadiens et sur l'identité raciale et ethnique

Le Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle a organisé, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, un forum d'une journée portant sur les effets de la propagande, des préjugés et de la discrimination sur l'identité et la citoyenneté.

L'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles dans la profession enseignante: enjeux et perspectives

Sous l'égide de la Faculté d'éducation, de l'Université d'Ottawa, Comité facultaire d'accès/équité organisera un séminaire lors du 68e congrès de l'ACFAS pour examiner la sous-représentation des enseignants appartenant aux minorités visibles tant dans les écoles des sciences de l'éducation que dans les postes d'enseignement au primaire et au secondaire, ainsi que dans les facultés d'éducation.

Le racisme à l'aube du XXI^e siècle

Images Interculturelles organisera une conférence ayant pour objectif de procéder à une récapitulation des activités de lutte contre le racisme au cours du XX^e siècle et de donner une vue d'ensemble des diverses manifestations connues du racisme (par exemple, la discrimination, la ségrégation, l'extermination). La conférence a également pour but d'établir quelques perspectives et plans d'action communs en matière de lutte contre le racisme au XXI^e siècle.



Base de données sur les droits des minorités

Le Conseil de revendication et des droits des minorités développera une base de données contenant des sommaires des décisions rendues par les tribunaux judiciaires et les tribunaux des droits de la personne clarifiant les droits à l'égalité des minorités au Canada. La base de donnée sera un outil d'information et d'éducation à la disposition des étudiants en droit, des spécialistes du domaine ainsi que des universitaires et des intervenants communautaires préoccupés par la rareté de la documen-

tation judiciaire relative à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés en ce qui a trait à l'inégalité raciale.

Revue des programmes et politiques visant la réduction du racisme et de la discrimination raciale élaborés par des organismes de la région de Fort McMurray

Sous l'égide du ce projet Multicultural Association of Fort McMurray vise à découvrir le niveau d'engagement des organismes de Fort McMurray par rapport à la réduction du racisme et de la discrimination raciale tout en sensibilisant davantage le public aux questions de racisme dans le cadre de la mise en oeuvre de programmes. Il s'agira de mettre au point un processus permettant de présenter les programmes qui ont réussi par la voie de la radio et des journaux, d'évaluer la résistance au changement et d'encourager l'échange d'information et l'encadrement dans les politiques et les pratiques de lutte contre le racisme.

Les multiples visages de la discrimination dans le Nord du Manitoba

Le Multiculture Centre et le Thompson Citizenship Council Inc. recueillent des données afin d'évaluer la nature, l'étendue et l'effet du racisme et de la discrimination sur les minorités dans le Nord du Manitoba. Le projet a pour but particulier l'impression d'un manuel mettant en évidence des cas personnels et authentiques de discrimination selon les neuf catégories de discrimination interdites en vertu du Code des droits de la personne du Manitoba et d'un article portant particulièrement sur le racisme.

suite à la page 10

Subventions accordées par la FCRR

Dans le cadre de son Programme de recherche sous contrat pour les années 1999/2000, la Fondation a reçu trente-sept demandes qui ont été évaluées par un comité consultatif. Le Programme d'appels d'offres pour l'année 1999 sollicitait des projets portant sur l'équité en matière d'emploi, sur le racisme et les Peuple autochtones, et sur le racisme et la jeunesse.

Les six projets suivants ont été approuvés.

L'amélioration de l'enseignement des cultures autochtones dans les écoles non-autochtones contrôlées

La Coalition pour l'amélioration de l'enseignement des cultures autochtones

Ce projet de recherche sera centré sur l'identification de stratégies pratiques visant à améliorer les programmes d'enseignement des cultures autochtones à l'élémentaire et au secondaire. La coalition désire se pencher sur les problèmes des politiques courantes, des programmes, entre autres le programme d'enseignement et de recueillir des données fidèles et convaincantes représentatives des Peuples autochtones qui sensibiliseront la population non autochtone à l'histoire et à la culture indigène.

L'apport des stratégies de l'éducation à l'équité en matière d'emploi : Le cas du travail social

M. Fred Wien, D. Ph. Et Mme Wanda Thomas Bernard, D. Ph., École de service social, Université de Dalhousie

Ce projet de recherche examinera la progression professionnelle des étudiants issus de milieu de minorités raciales inscrits au programme d'études du service social de l'université de Dalhousie. L'objectif primaire de cette recherche est d'évaluer si les étudiants de ce programme qui obtiennent un diplôme de B. Sc. SS ont à faire face en fin de compte aux mêmes expériences que leurs homologues lorsqu'ils entrent sur le marché du travail ou si

les différences rencontrées avant l'admission persistent après l'obtention du diplôme.

Recherche sur l'intégration de la responsabilisation en vue de l'équité en matière d'emploi au Canada

Mme Rebecca Hagey, D. Ph., Faculté des soins infirmiers, Université de Toronto

Le but principal de cette étude est d'avoir recours à une recherche active auprès d'infirmières en chef pour analyser la possibilité d'effectuer une recherche à l'échelle de la province, de se pencher sur un programme qui garantirait l'équité et qui intégrerait la responsabilisation en vue de l'égalité d'accès et de participation en matière de pratiques d'embauchage et d'application des règlements pour une même profession, dans une même province.

La discrimination raciale en tant que risque à la santé des jeunes femmes : Les répercussions sur la politique et la prestation des soins de santé au Canada

La santé des femmes entre les mains des femmes, Centre de soins communautaires

L'objectif de cette recherche est de se pencher sur le besoin de dispenser des soins de santé antiracistes aux jeunes issues des minorités raciales âgées de 16 à 22 ans. Le projet soulèvera les problèmes de santé touchant les jeunes filles issues des minorités que le présent système de santé ne couvre pas adéquatement. Il portera sur l'élaboration d'approches pratiques et antiracistes, à la programmation et aux initiatives de politique pour remédier à ces problèmes.

La voie de la guérison : La jeunesse qui échappe à l'emprise du racisme quotidien

Ga Ching Kong et Celia Haig-Brown, Faculté de l'Éducation, Université York

L'objectif de cette recherche est d'examiner les conséquences du racisme sur la santé psychosociale chez les jeunes de couleur vivant à Vancouver. En s'appuyant sur des recherches faites auprès de participants, sur des témoignages et des initiatives d'élaboration de programme, ce projet évaluera les effets du racisme sur le corps et l'esprit de jeunes touchés quotidiennement par le racisme. Il s'interrogera sur les barrières existant dans les modèles de prestation de services et dans les politiques pour subvenir aux besoins de santé et de bien-être de la jeunesse en danger. Il proposera des modèles de rechange qui favoriseront la santé et le bien-être des jeunes.

Le racisme symbolique chez les jeunes canadiens

Daniel Guérin, Département des sciences politiques, Université Laval

L'objectif de ce projet de recherche est d'évaluer l'existence et l'évolution des nouvelles manifestations du racisme chez les jeunes canadiens. Il permettra d'analyser la résurgence d'un discours raciste à la fois subtil et symbolique et les procédures le sanctionnant même dans les milieux sociaux et politiques antiracistes. ■



Les pratiques policières et les minorités noires au Québec

Par Emerson Douyon, Ph. D



L'objectivité du système judiciaire est parfois remise en question. À l'entrée du système, on trouve la police qui sélectionne les cohortes. La police au Québec est-elle raciste par la manière d'exercer un contrôle social informel dans ses relations avec les minorités (Anderson, E., 1990)?

Bien sûr, il existe au Québec toutes sortes de balises légales pour garantir les droits individuels, pour prévenir des pratiques discriminatoires et pour assurer l'harmonie interculturelle. On va même jusqu'à vous donner, comme en France, ce judicieux conseil. Quand vous avez un problème avec le racisme, appelez la police. Mais, comme le remarquent parfois certains groupes minoritaires, quand c'est la police qui est le problème, qui faut-il appeler?

De nombreux témoignages issus de comités d'enquête, de groupes de travail et des rapports du commissaire à la déontologie policière, ont confirmé plusieurs allégations quant aux relations tendues entre la police et les minorités ethniques dans la grande région montréalaise en particulier.

Nous avons terminé récemment une recherche empirique sur les jeunes Haïtiens membres de gangs de rue à Montréal. C'est un point de vue de l'intérieur sur la question, à partir de la propre représentation de ces jeunes marginaux sur leur mode d'insertion

dans la société québécoise. L'analyse du discours des gangs de rue haïtiens à Montréal, nous a permis de donner l'heure juste relativement aux rapports malaisés entre la police et les jeunes issus de certains groupes minoritaires noirs. Mais au-delà de la police, c'est l'ensemble de leurs relations avec la société québécoise que ces jeunes mettent en cause. On peut ne pas être d'accord, mais le témoignage vaut la peine d'être entendu.

Pour les gangs haïtiens, la société québécoise se présente sous les dehors d'une modernité à l'américaine, comme une société conservatrice qui flirte avec le racisme, n'accepte pas facilement le « culturellement différent », s'impatiente avec lui, ne l'écoute pas et en a peur. Dans ce milieu homogénéisant, les jeunes Noirs se sentent exclus, dirigés vers une voie d'évitement ou de garage. Devant cette mise à distance, ces jeunes coupent le contact, se retirent et se révoltent. La violence de gang est leur message.

Mais attention! La violence n'est pas le monopole des jeunes Noirs. La violence noire est souvent une projection d'un fantasme blanc. Elle fait davantage peur, mais elle est nourrie par des hommes blancs qui fournissent drogues, armes, argent et logistique. Ce sont des non Noirs qui incitent les jeunes Noirs à être violents envers d'autres Noirs. Le processus de la violence déborde la communauté noire. Cette communauté laissée à elle-même n'a pas les moyens de sa violence.

Selon les gangs, les jeunes Haïtiens de la marge se trouvent piégés entre la police, la protection de la jeunesse et le système de justice. Les dossiers sont surchargés et maintenus négatifs. Les jeunes circulent dans ce réseau selon la cadence informatique du fichier central. Ils se sentent bouffés par le système sans bénéfice d'une compréhension véritable de leur culture d'origine de la part

des intervenants. Quant aux parents et à la communauté haïtienne, ils abandonnent les jeunes à la machine.

Les observations des gangs à propos d'un certain racisme policier rejoignent une série de constats qui ont déjà été rapportés ailleurs (Comité Bellemare, 1988; Corbo, 1992-93; Wiewiorka, 1992 ; Douyon, E., 1993; Cole et al, 1996) pour ne citer que quelques références parmi la volumineuse littérature consacrée à ce domaine explosif et controversé.

Comme le discours des gangs déborde le cadre de la délinquance pour viser les pratiques policières discriminatoires en général, le harcèlement des jeunes Noirs en particulier et la surveillance renforcée des minorités ethnoculturelles, il nous paraît pertinent de mettre en contexte les allégations des gangs quant au racisme policier.

Nous sommes prêt à reconnaître qu'une mouvance nationaliste mal intégrée entraîne certains policiers à développer une pensée classificatoire exacerbée. De tels policiers se



Photothèque PC (Ryan Remiorz)

Michel Sarrazin, chef de la police de Montréal, est-il en mesure d'améliorer les relations existant entre les policiers et les communautés de race noire de la ville?

donnent pour les zéloteurs des valeurs authentiques du pays profond. Ces réactions ne sont pas exclusives au Québec. Wieviorka (1992), dans son analyse du racisme policier en France, réfère à cette perception policière d'une société constamment menacée dans laquelle les « étrangers » sont perçus comme suspects et les immigrants comme les ennemis de l'intérieur. La tendance à la catégorisation conduit ces policiers à découvrir parmi les groupes ethniques, l'émergence des « nouvelles classes dangereuses ». Dans cette optique, l'incarnation moderne du crime est une figure basanée issue des classes démunies (Jazouli, 1991).

Tous ces éléments réunis ne suffisent pas pour parler d'un racisme policier systémique, même s'ils peuvent se trouver à l'origine de certaines bavures policières. Quand devient-on alors raciste à la police? Est-ce avant d'entrer dans la carrière ou après les contacts prolongés avec la mentalité policière, comme le suggère le rapport Andrews (c.f. Douyon et Normandeau, 1990). La personnalité raciste trouve-t-elle dans la culture policière un cadre favorable à l'expression de ses tendances profondes? Autant de questions condamnées à rester sans réponses actuellement, faute de données empiriques disponibles sur

l'interface entre certains types de personnalité et la fonction policière.

Jusqu'à présent, la police et les communautés noires se sont regardées comme chien et chat. Les jeunes de ces communautés continuent de se plaindre de harcèlement policier, en dépit de toutes les recommandations des commissions d'enquête sur les relations police-minorités noires. Devant cette impasse, les communautés noires se posent les questions suivantes :

- Comment lever les obstacles au changement dans les relations police-minorités noires?
- Quel type de partenariat prévoit-on entre la police et les communautés noires dans la nouvelle police de quartier?
- Quelle stratégie particulière a-t-on programmée dans cette nouvelle approche de solution de problème pour améliorer l'image du corps de police dans son ensemble auprès des jeunes Noirs, tous groupes confondus?

Traditionnellement les policiers s'interrogent sur l'explosion de la criminalité ethnique et sa relation avec les flux migratoires. Cependant, des travaux récents de nos collègues en criminologie (Ouimet et al.,

1996) ont bien montré que la carte ethnique de Montréal ne correspond pas à la distribution géographique de la criminalité. Ce n'est pas dans les quartiers les plus ethniquement saturés qu'on dénote les plus fortes incidences du crime dans la grande communauté urbaine de Montréal.

Comment expliquer alors la persistance des stéréotypes et appréhensions des policiers en regard de la criminalité ethnique perçue comme « une criminalité au carré »? Au lieu de continuer à chercher ce qui, dans la culture des immigrants et de leurs enfants, les déterminerait à être plus délinquants, des criminologues, comme F. Brion et F. Tulkens (1998), nous invitent à renverser la perspective en cherchant plutôt ce qui dans notre culture de majoritaire nous incline à les penser ainsi. Voilà sans doute une manière de rompre avec une tendance de la culture policière qui consiste à ne voir dans la condition de l'immigré devenu minoritaire-ethnique « d'autre alternative que celle de convenir ou de contrevenir ». ■

Le professeur Emerson Douyon est membre de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. La version exhaustive de son article, comprenant notamment une liste de références, est affichée au site de la Fondation.

Tournée de la FCRR

Dans le cadre de conférences et d'ateliers, les représentants de la FCRR se sont adressés à différents groupes dont, en Ontario, l'Association des femmes canadiennes d'origine coréennes, le Tamil Anti-Racism Committee, Bureau d'aide juridique afro-canadien et le Centre parent-enfant de Oakville. Au Nouveau-Brunswick, ils ont pris la parole à l'occasion de la Sixième conférence commémorative du prof. Abdul Lodhi, et en Alberta, devant l'Association canadienne des Commissions et Conseil des droits de la personne. ■



Mme Moy Tam, directrice générale de la FCRR (3e à partir de la g.) a participé à la Sixième conférence commémorative du prof. Abdul Lodhi, le 28 mars dernier, au *Atlantic Human Rights Centre*, de l'université St. Thomas. Ci-dessus, de g. à dr., le Prof. Russell McNeilly, Ashley MacIsaac, adjoint à la recherche, et Richard Wiggers, récipiendaire d'une bourse de doctorat.

Trousse d'éducation populaire sur la lutte contre le racisme à l'intention des femmes

Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme préparera une trousse d'éducation populaire sur la lutte contre le racisme devant servir aux groupes membres de la CCASF dans leurs stratégies de mobilisation. Cette trousse permettra aux femmes de comprendre davantage comment le racisme se répercute sur les stratégies de mobilisation et la participation. Elle favorisera une sensibilisation accrue aux principes et aux pratiques de la lutte contre le

racisme et l'élaboration de stratégies antiracistes visant à mobiliser et à faire participer une plus grande diversité de femmes.

Fast Water, Fast Friends VIII

Le Pine Tree Native Centre of Brant travaille à la préparation d'une journée de camaraderie en donnant à un participant autochtone un partenaire non autochtone des services de maintien de l'ordre, des services judiciaires, du milieu des services sociaux, de services correctionnels, etc. Les partenaires passent ensemble

une journée de canotage. L'initiative favorise la rencontre entre les Autochtones et les autres participants dans un cadre non conflictuel en vue de promouvoir une compréhension inter-culturelle positive.

La date limite de demande de subvention pour les initiatives de lutte contre le racisme a été fixée au 15 octobre 2000. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de la Fondation au www.crr.ca ou composer le 1 888 240-4936 (sans frais) ou le (416) 952-3500. ■

La Saskatchewan — suite de la page 3

l'Ontario, et ceux des forces policières municipales. Elle n'a cependant aucun droit de regard en ce qui concerne la Gendarmerie royale du Canada qui est de compétence fédérale. Les membres des corps policiers ont le devoir légal de coopérer entièrement avec l'UES dans le cours de ses enquêtes.

La plupart des Ontariens considèrent cette unité comme un élément nécessaire à la responsabilisation des corps policiers. Toutefois, l'UES n'est pas totalement acceptée par certains représentants des forces policières qui mettent en doute la compétence des enquêteurs et accusent l'organisme d'avoir des préjugés contre les policiers.

En 1998, le gouvernement de l'Ontario demanda à l'honorable Georges W. Adams, c.r., un

juge à la retraite hautement estimé, de suggérer des moyens d'améliorer les relations entre l'UES et les policiers. Dans son rapport final, monsieur Adams qualifia l'UES de « rempart de la démocratie en Ontario » et fit 25 recommandations, lesquelles furent, pour la plupart, adoptées par le gouvernement Conservateur. Le gouvernement a, en particulier, accru le budget de l'UES et adopté une loi en 1999 visant à clarifier les pouvoirs et obligations des officiers de police au cours des enquêtes entreprises par l'UES.

L'Unité des enquêtes spéciales est le seul organisme du genre en Amérique du Nord. Elle a été analysée en tant que modèle potentiel par de nombreuses autorités internationales, notamment celles du Brésil et de la Grande-Bretagne. La décision de créer un organisme similaire en

Saskatchewan repose entre les mains du gouvernement provincial qui examinera, sans aucun doute, différents modèles de compétence avant de proposer une solution « maison ».

Le gouvernement de la Saskatchewan doit jouer un rôle directeur dans la résolution de la crise impliquant les services de police de la province. La création d'un organisme civil d'enquête pourrait contribuer à renforcer la crédibilité des citoyens de la Saskatchewan à l'égard de leur système judiciaire et, en particulier, celle des membres des Peuples autochtones. Il faut agir dès maintenant. ■

Nouvelles de la campagne de lutte contre le racisme

Les messages commerciaux de la campagne « Unis contre le racisme » sont actuellement présentés à titre de communiqués d'intérêt public sur tous les réseaux de télévision du Canada. La Fondation a réuni sur une vidéocassette qu'elle offre au public toutes les versions des communiqués. Les personnes intéressées peuvent en obtenir un exemplaire, plus 5 affiches, en lui faisant parvenir une somme de 10 \$ qui servira à défrayer les coûts d'expédition. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Fondation au numéro 1 888 240-4936 (sans frais) ou au (416) 952-3500 (pour les résidents de la région de Toronto) ou consulter son site Web à info @crr.ca. ■

**« On ne voit
bien qu'avec
le cœur. »**
Unis contre le racisme.



travaille actuellement à titre de recherchiste pour le Lustiguj First Nation (situé près de la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick), a vu la scène à la télévision. Il croit que tous les Canadiens devraient se pencher sur la situation et l'analyser pour mieux évaluer les propos et les gestes de Soucy, car ils reflètent également ceux de la société canadienne.

« Vous savez ce que est ironique? C'est que tout le monde trouve son discours répugnant mais, en même temps, elle dit tout haut ce que les gens pensent tout bas. On trouve son geste répréhensible, mais son opinion est partagée par les avocats, les propriétaires de magasins d'alimentation, ou les chauffeurs de taxis, ajoute monsieur Gay.

« J'ai grandi au sein d'une collectivité non autochtone et c'est ce que les Blancs disaient de nous. On ne peut pas le nier. Elle représente le commun des mortels, de Jonas le banquier, à Jonas l'assisté social. Maintenant que la question est soulevée, maintenant que nous connaissons l'opinion du public, que pouvons-nous faire pour en discuter ouvertement? Cela fait partie du processus de guérison. Lorsque vous participez à une séance thérapeutique, ou à une suerie, c'est le genre de pensées que vous voulez éliminer de votre subconscient. »

La sœur de Pratt-Turo, Bernelda Wheeler, est une journaliste et écrivaine Autochtone bien connue. Elle demeure à Saskatoon. Elle croit que Soucy affichait une attitude largement répandue à l'égard des Autochtones.

« La différence cette fois-ci, dit-elle, c'est que nous avons cette réaction sur film ».

Madame Wheeler ajoute que le racisme est une réalité quotidienne pour les Autochtones de la Saskatchewan. Dans quelle mesure croyez-vous que cette attitude soit courante? Dans le communiqué en direct de la CBC, il est évident que Soucy est surtout bouleversée par le fait que deux officiers fassent l'objet d'une poursuite en justice pour un acte tout à fait

habituel aux yeux des autres officiers de police.

Le 12 avril, plusieurs semaines après que l'enquête effectuée par la GRC ait été complétée, les officiers ont tous deux été accusés de séquestration et d'assaut. L'inculpation de séquestration est une infraction criminelle très grave. S'ils sont reconnus coupables, il est probable qu'ils purgeront leur peine en prison, peut-être même dans un établissement fédéral.

L'avocat de Darrell Night, Donald Worme, un homme d'origine cri pratiquant le droit à Regina, mentionne que ces accusations sont appréciées, mais qu'elles ne sont pas suffisantes. Il ajoute que son client désire davantage découvrir comment de telles choses puissent se produire que de voir les deux officiers reconnus coupables d'une infraction criminelle.

« Je crois que même s'il se sent soulagé à l'idée que l'affaire fasse l'objet d'une enquête, il éprouve encore de l'appréhension. Je doute qu'il obtienne véritablement les réponses à ses questions, ajoute Me Worme.

« L'inculpation des individus constitue certainement une solution, mais ce n'est pas nécessairement la solution recherchée par Night. Il sait très bien ce qui lui est arrivé et il est prêt à dire ce qu'il en pense, si on lui en donne l'occasion. Cependant, je ne crois pas que le processus pénal a le pouvoir, ou encore les moyens de trancher la question qui se trouve au cœur du problème. Ce litige relève en fait des droits de la personne et soulève les questions suivantes : Comment est-il possible qu'un être humain soit traité de la sorte? Comment est-il possible que ces officiers croient qu'il soit normal de traiter un être humain de cette façon?

Les dirigeants des communautés autochtones du pays réclament une enquête publique exhaustive. Du déjà vu! En Ontario, le Premier ministre, Mike Harris, a tout fait pour prévenir la tenue d'une enquête publique à la suite du meurtre de Dudley George. Ce dernier, un

Autochtone, a été tué au cours de la revendication territoriale du parc provincial d'Ipperwash en 1995. Il existe également des douzaines d'autres cas où des membres des Peuples autochtones sont morts ou ont subi des blessures graves alors qu'ils se trouvaient entre les mains de la police. Dans chacun des cas, au lieu de réagir en instituant une enquête approfondie qui permettrait de découvrir les raisons sous-jacentes à la violence, le gouvernement choisit de limiter la portée de l'enquête afin d'éviter de faire face à la situation du racisme.

Pratt-Turo et sa sœur Bernelda Wheeler croient que la situation révèle un sentiment de dénégation à l'échelle nationale. Les Canadiens préfèrent prendre un air suffisant à l'égard des problèmes de droits civiques qu'éprouvent les États-Unis et se dire que la situation n'existe pas au Canada.

« Ils ne veulent pas en entendre parler. Ils ne veulent pas croire que nous vivons la même expérience, ajoute Mme Wheeler. Je vois le racisme se perpétuer. J'ai grandi ici, et je me souviens que toute petite, lorsque nous nous rendions à Regina, les gens nous regardaient d'un air hautain, et nous considéraient comme des êtres inférieurs, des marginaux. À cette époque, le racisme était manifeste, explicite, épouvantable, affreux. Je pense même qu'ils croyaient que nous n'étions pas de véritables individus. » ■

Paul Barnsley écrit sur les questions de nature politique, sociale, et juridique pour le compte du Windspeaker, un journal autochtone de portée nationale canadienne.

Perspectives de la FCRR

GROUPE DE RÉDACTION DE LA FCRR

RÉDACTEUR EN CHEF

Colin Bhattacharjee
agent des communications

COLLABORATRICE

Jeanne d'Arc Umurungi
agente de liaison, Communications

COORDINATRICE DE PROJET

Anne Marrian
directrice des programmes et des communications

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Moy Tam
directrice générale

LE PERSONNEL

Franca Conciatore
directrice, Finances et administration

Sandie Arunachalam
secrétaire de direction

Andrea Imada
attachée de direction

Darlyn Mentor
agente des programmes

Sandy Yep
agent des programmes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Honorable Lincoln Alexander
président (Hamilton, Ontario)

Arthur K. Miki
vice-président (Winnipeg, Manitoba)

Shirley Adamson
(Whitehorse, Yukon)

Nicole Beaudoin
(Laval, Québec)

Gerald A. Clarke
(Halifax, Nouvelle-Écosse)

Fred Ligoria D'Silva
(Toronto, Ontario)

Ajit Gautam
(Moncton, Nouveau-Brunswick)

Andrew J. Hladyshevsky
(Edmonton, Alberta)

Chrystyna Holman
(Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard)

Jack Jedwab
(Montréal, Québec)

Peggy J. Johnson
(St. John's, Terre-Neuve)

Krishan C. Joshee
(Edmonton, Alberta)

Pana Merchant
(Regina, Saskatchewan)

Maria Ausilia Morellato
(Vancouver, Colombie-Britannique)

Subhas Ramcharan
(Tecumseh, Ontario)

Paul A. Winn
(New Westminster, Colombie-Britannique)

NOS COORDONNÉES

Fondation canadienne des relations raciales
4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto (Ontario) M2N 6A4

Téléphone : 1 888 240-4936 (sans frais)
(416) 952-3500 (Toronto)

Télécopieur : 1 888 399-0333 (sans frais)
(416) 952-3326 (Toronto)

courriel : info@crr.ca

Site Web : www.crr.ca

Traduction : Lise Roy

Conception et mise en page : Pivot Design Communications

La Fondation canadienne des relations raciales ne partage pas nécessairement le point de vue des collaborateurs externes.

ISSN 1493-8103

Visitez nos sites Web

www.crr.ca

www.uniscontrelracisme.com

